Image not found or type unknown

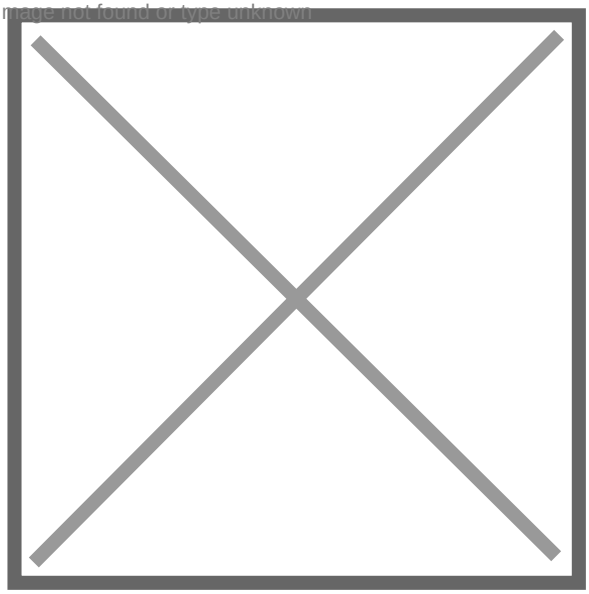

Mon directeur contre mon at

Par **Ldv**, le **19/03/2009** à **02:15**

Bonjour a tous,
Je suis en AT depuis bientot 2semaines, j'ai eu un accident sur mon lieu de travail bien sur, c t la premiere fois et je ne savais pas trop quoi faire. Au début (le directeur n'etant pas la) l'adjointe c'est occupé de moi en me donnant des doliprane et une poche de glace pour mettre sur ma blessure. Le directeur en arrivant (vers 13h , 1h30 apres mon accident) et venu me voir pour savoir comment j'allais je lui ai dis que j'etais mal. Il a rigolé et est parti. Vers 13h30 une collegue m'a conseillé de dire a mon directeur d'appeler le samu pour m'emmener car je souffrais trop. Mon D a appelé et l'ambulance est arrivé. De la les ambulanciers on demander l'attestation a mon directeur qui a dit qui ne l'avait pas. On est parti aux urgences, on m'a demandé encore ce papier que j'etais dans l'impossibilité de montrer. On m'a arreté 3 jours. Au bout de 3 jours toujours de forte douleurs je vais voir mon medecin qui me demande l'attestation et qd je lui ai dis que je ne l'avais pas il m'a dit que c t pas normal et tout. Donc en sortant j'appelle mon directeur (sur repondeur) pour lui dire que j'etais arretée 2 semaines et que je devais passer la voir pour les papiers. Sur place, je me suis fais envoyé bouler par lui, il me disait qu'il n'avait rien a me donner, que c t ridicule d'etre venue, etc ... enfin voila desolé pour ce long message mais je me sais pas quoi faire, j'ai peur qu'il ne fasse rien et que je sois dans le petrin. Est il dans ses droits? Que dois je faire ? ...
MErci d'avance pour vos reponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés